



**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$
1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021**

En vertu des articles 961,3 - 961.4 du Code municipal, la Municipalité doit publier sur son site internet, au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense totale de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

Fournisseurs	Montant	Détail du contrat
Ministre des finances	58 742,00 \$	Service Sureté du Québec
M.R.C. de Bellechasse	44 690,00 \$	Quote-parts enfouissement
M.R.C. des Etchemins	101 091,00 \$	Inspecteur et Quote-parts
Serge Carrier et fils	304 637,00 \$	Déneigement, entretien rangs
Construction Abénakis	100 989,00 \$	Réfection rue Principale-rue Carrier
Transport Adrien Roy et filles	28 740,00 \$	Abat-poussière
Régie Inter déchets de CJLLR	25 995,00 \$	Ramassage ordures

Caroline Bernier
Directrice générale et secrétaire-trésorière